



# Au fil de l'eau

## Lettre ouverte aux Directrices des Ressources Humaines et des Soins

### Mesdames

À plusieurs reprises vous nous avez avancé le fait que d'une part :

- les agents effectuaient trop d'heures supplémentaires ;
- que celles-ci vous coûtent trop chers ;
- et que de fait, vous souhaitez que ces heures soient récupérées « au fil de l'eau ».

### Concrètement sur le terrain :

pour exemple — car cela est valable pour d'autres services — le service de Réanimation subit en ce moment une baisse d'activité :

- vous le savez il s'agit d'un des services qui comptabilise le plus d'heures supplémentaires ;
- les agents ayant beaucoup d'heures pourraient les récupérer ; cela répondrait à votre logique argumentaire.

### Cependant :

- alors que certains ont pu récupérer quelques heures supplémentaires (loin du compte d'ailleurs),
- pour d'autres, la possibilité ne leur est pas laissée, puisque redéployés de fait sur d'autres services, pour répondre à ce qui est argumenté comme « nécessité de service ».



### Ces redéploiements :

- ne permettent pas la réduction des heures supplémentaires ;
- coûtent plus chers car ils sont payés sur une base tarifaire supérieure à un jeune personnel qui aurait pu être fraîchement embauché. Nous nous sommes pourtant efforcés de vous rappeler la nécessité d'anticiper l'absentéisme récurrent en période estivale en embauchant et en augmentant l'effectif du SICS, pour maintenir à flot les effectifs dans les services.

Encore une fois, votre logique nous laisse dubitatifs, perplexes... voire davantage...

Cela est-il bien cohérent ? N'y a-t-il pas contradiction ?... face à votre volonté de distiller ouvertement un certain discours sur les récupérations horaires, tout en donnant par ailleurs auprès de vos Cadres Supérieurs de Santé, des directives d'applications tout à fait contraires ?!

Ces façons de faire, mettent à mal les relations entre les Cadres de Santé et leurs équipes.

À vouloir faire danser les agents sur la tête, vous contribuez à leur démotivation ; aussi, ils continuent à s'épuiser tout en n'obtenant pas ce que vous leur promettez : de les faire récupérer « au fil de l'eau » quand cela est possible.

Force est de constater la discorde essaimée qui en découle... serait-ce pour mieux diviser ?...

L'Équipe syndicale **CGT**

**CGT-GHPP**

Tél : 04 75 53 44 91  
Poste : 44 91  
Port : 07 66 50 66 78

cgt@gh-portesdeprovence.fr

Site WEB : CGT-GHPP.FR



Permanences  
au  
local **CGT**

**Lundi - Jeudi**  
13h00 - 16h00

**Mardi - Mercredi**  
**Vendredi**  
10h00 - 16h00